

Les bons réflexes et l'application

« Stop cambriolages »



Malgré le démantèlement récent d'équipes de cambrioleurs qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences.

Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur.
- Evitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée par la végétation.
- Euipez-vous, si possible, d'une alarme ou d'un système d'éclairage détecteur de mouvement.
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« Opération tranquillité vacances »).
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe.
- Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même.
- Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

